

2025

FICHE D'ADHESION AU CLUB VEDETTE FRANCE

Cotisation annuelle de 60 € - Droit d'entrée de 25 €

si renouvellement,
n° de membre :



L'adhésion au Club Vedette France, association à but non lucratif selon la Loi de 1901, se fait par année civile à titre individuel ou par couple au même tarif (en cas d'adhésion couple, une seule personne peut être candidate au Bureau). Les personnes morales exerçant des activités à but non lucratif en lien avec les « Vedette » peuvent également adhérer. **L'adhésion donne droit** à la réception du bulletin « Chromes & 8 Cylindres » et à l'accès aux divers services du Club : conseils techniques, documentation, pièces détachées, sorties, réglementation, site Internet, annonces... Ces divers services sont répertoriés dans le dossier adhérent envoyé par le secrétariat adhérents lors de l'adhésion. Le classeur de conseils techniques « Astuces & Solutions » est envoyé aux nouveaux adhérents à cette occasion.

Adhérents de l'an passé : pour éviter toute suspension dans l'accès à ses services, le Club vous recommande fortement de renouveler votre adhésion en début d'année, et au plus tard le 1^{er} mars pour éviter un rappel.

Nouveaux adhérents : un droit d'entrée est à régler pour la première adhésion à partir de 35 ans ou en cas de ré-adhésion après avoir quitté le Club. Une adhésion prise à compter du 1^{er} octobre couvre la fin d'année et toute l'année suivante.

Cette fiche, remplie recto verso, est à adresser au secrétariat adhésions à : **Marie Claude MINET**, 77 Quai de la Loire 37700 St Pierre des Corps (adhesion@clubvedettefrance.com)
Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque joint, à l'ordre du **CLUB VEDETTE FRANCE**, ou par virement (voir les références et les modalités sur le document « Précisions pour adhésions »).
Vous recevrez en retour votre carte de membre, votre dossier d'adhérent incluant adresses des services et liste des membres du Club, Chromes & 8 Cylindres, ainsi que l'autocollant en cas de première adhésion.

Merci de bien vouloir **remplir ce document en lettres capitales à l'encre noire** pour permettre une lisibilité et une reproduction correctes. **Les rubriques assorties d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement remplies**, faute de quoi votre adhésion ne pourra pas être enregistrée. Les autres sont utiles pour mieux vous connaître et communiquer, merci de les remplir.

Notre « règlement du traitement des données nominatives individuelles », leur usage et vos droits en la matière sont consultables sur notre site internet www.clubvedettefrance.com, onglet « adhérer au CVF ». Vous pouvez également en obtenir une copie sur demande écrite auprès de Marie Claude MINET (adresse ci-dessus). L'envoi vous en sera fait à l'adresse courriel que vous indiquerez, ou par courrier postal en nous fournissant avec votre demande une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.



Membre F.F.V.E. n° 229

Réservé aux services
Fiche distribuée par
avec Chromes n°
Observations :

M. () et/ou Mme () et/ou Melle () **NOM et Prénom(s) (*)** :

Adresse postale (*) :

Code postal et localité (*) :

Téléphone(s) :

Adresse courriel : **Date de naissance** :/...../.....

Profession ou domaine de compétence :

En cas de changement de ces données en cours d'année, merci d'en informer immédiatement Marie Claude MINET (adresse ci-dessus)

J'ai connu le Club par...
Je possède une Vedette parce que..., et je l'utilise pour...
Je participe à la vie du club en aidant : o les services administratifs o l'organisation des sorties o les services techniques o la communication o autre Précisez le cas échéant :

N'oubliez pas de remplir le verso de cette fiche : celui-ci permet de constituer notre registre des Vedette qui fait l'objet d'une actualisation permanente.

Ce document à l'usage exclusif du Club Vedette France permet de remonter l'histoire de ces véhicules et de connaître les survivants.

Version 01/12/2024

<input type="checkbox"/> J'ai lu les conditions de traitement de mes données individuelles et je les accepte (*)	<input type="checkbox"/> Cotisation 2025 60 € <i>minimum</i>€	
<input type="checkbox"/> J'ai lu les statuts du Club et je m'engage à les respecter *(consultables sur le site clubvedettefrance.com)	<input type="checkbox"/> Droit d'entrée 25 € si : - première adhésion (<i>exonération pour les moins de 35 ans</i>) - reprise d'adhésion après avoir quitté le Club€
et je verse la somme de	<input type="checkbox"/> Don : <i>soutien de l'action du Club par versement complémentaire</i>€
() par chèque joint à l'ordre du Club Vedette France () par virement bancaire		

Facultatif :

Nombre de photos de ma (mes) voiture(s) jointe(s) à cette fiche :

A.....le..... Signature(*)



ADHESIONS ET READHESIONS 2025

QUELQUES PRECISIONS

FICHE ADHESION PAPIER OU FORMULAIRE EN LIGNE ?

Trois options sont à votre disposition pour votre (ré)adhésion :

- 1) Vous renseignez à la main la fiche d'adhésion papier et la renvoyez à l'adresse postale indiquée dessus
- 2) Vous scannez recto-verso la fiche papier remplie, ou vous téléchargez sur le site www.clubvedettefrance.com, rubrique « Adhérer », la fiche au format pdf que vous remplissez à l'aide de l'outil « Remplir et signer » d'Acrobat Reader (logiciel gratuit), et vous envoyez le fichier par courriel à adhesion@clubvedettefrance.com.
- 3) Vous remplissez ou complétez le formulaire en ligne accessible via le site www.clubvedettefrance.com, rubrique « Adhérer », « Adhésion en ligne 2025 » qui vous dirige sur la plateforme AssoConnect du Club Vedette France.

REGLEMENT DE LA COTISATION LORS DE VOTRE (RE)ADHESION

La cotisation doit être réglée simultanément avec l'envoi de l'adhésion. Trois moyens de paiement sont à votre disposition :

- a) L'envoi postal d'un **chèque bancaire** établi à l'ordre du **Club Vedette France**. Il doit être tiré exclusivement sur un compte bancaire ouvert en France. C'est le moyen à privilégier par ces membres qui utilisent l'option 1 pour leur adhésion (envoi de la fiche d'adhésion et du chèque de règlement dans la même enveloppe).
- b) Un **ordre de virement bancaire** sur le compte du **Club Vedette France** :
IBAN : (FR76) 1450 6014 3052 3448 4300 013
BIC : AGRIFRPP845
Titulaire du compte : Club Vedette France
Domiciliation : CRCA Brives Charensac (00401)
Pour identifier clairement le virement, vous voudrez bien accompagner celui-ci du libellé suivant : « **Adhésion – votre nom – votre prénom – votre n° d'adhérent** ». A noter que les virements émis depuis un pays de l'Union Européenne, la Suisse ou la Norvège ne supportent aucun frais.
Ce moyen de paiement est compatible avec les options 1 et 2 d'envoi de votre adhésion, en mentionnant son utilisation sur la fiche d'adhésion papier (option 1) ou dans son courriel d'envoi (option 2).
- c) Par **carte bancaire** en fin de processus d'adhésion en ligne (option 3).

REGISTRE DES VOITURES

Au fil des années, nous avons constitué un registre des véhicules grâce aux informations que vous avez bien voulu fournir au verso de la fiche d'adhésion. Ce registre comporte aujourd'hui plus de 3000 véhicules.

Cependant, certaines descriptions sont incomplètes, les ventes de véhicule nous sont rarement communiquées, etc... Afin de fiabiliser ce registre, nous souhaiterions que vous nous fournissiez les informations demandées (elles se trouvent sur la carte grise) pour les véhicules en votre possession ; les véhicules n'apparaissant pas seront conservés dans le fichier avec la notation « Vendu ».